

Déclaration préalable au Comité Technique Spécial des Préfectures Du 3 novembre 2022

M. le président,

Mesdames et messieurs les représentant de l'administration,

Chers collègues,

Pour cet ultime CTSP, FORCE OUVRIERE tient à balayer un tour d'horizon global mais synthétique de ces quatre dernières années.

En point de mire des jeux 2024, un constat s'impose : le ministère de l'Intérieur a su préparer avec le maximum d'attention ou de zèle les personnels des préfectures, des sous-préfectures et SGCD pour remporter bon nombre d'épreuves olympiques :

- Le 3000 mètres steeple avec les suites du PPNG, avec jonglage entre une succession de course, de sauts d'obstacle,
- L'aviron et la natation avec la création des SGCD pour savoir ramer à outrance sur longue distance et faire de la brasse coulée,
- Que dire de la préparation des SGCD, si ce n'est l'épreuve de plongeon dans le grand bain,
- La course de vélo sur piste pour apprendre à pédaler sur des directives à tourner en rond, tout en évitant la sortie de piste,
- Le 4 x 400 mètres relais, le 4 x 800 mètres relais et l'haltérophilie avec la gestion de la crise des « gilets jaunes », de la Covid et de l'Ukraine, les préfectures qui ont récupéré tous les relais des autres acteurs ministériels impuissants, absents en supportant tout le poids des sollicitations de tout bord pour remettre à flot l'Etat.

Le ministère de l'Intérieur peut s'enorgueillir de ses personnels qui savent mouiller le maillot, passer haut la main toutes les épreuves imposées sans entraînement préalable, sans aucun « coaching » et sans stratégie. Et comme récompense, aucune enveloppe supplémentaire de CIA, aucune gratification exceptionnelle, qui présage d'un chimérique plan d'intéressement de la DGAFP.

En gage de remerciement, au-delà d'une jolie médaille de l'ATE qui se profile et pour ne pas perdre leur condition physique, les personnels des préfectures-SGCD ont dû parer à d'autres crises, servir de pare-feu lors des incendies dantesques en Gironde, faire face à la sur-sollicitation des CERT CNI-Passeport par les usagers, tout en continuant la mise en œuvre de l'ANEF et maintenant de Natali.

Il ne faut pas oublier la dernière nouveauté du ministère, l'installation d'« armodromes », plateformes pour la récupération d'armes avec le concours « volontaire » des personnels qui suivront une formation de deux heures seulement, sans prévoir au préalable la sécurité des personnels, ni les moyens alloués financiers et matériels au personnel. Encore une fois, le personnel, la tête dans le guidon depuis 4 ans, doit faire face à des contraintes verticales sans aucune gratification en fin de course.

Au ministère de l'Intérieur, aucune autorité nationale et locale ne voit, ne veut voir la contrepartie de toutes ces épreuves : souffrance au travail, usure psychologique et lâchage progressif des encadrants intermédiaires pris en étau entre des injonctions contradictoires et des urgences en cascade, faute de capacité de prévision et d'anticipation par les autorités locales et nationales.



FO vous en alerte continuellement depuis plus de deux ans et a fait voter au dernier CHSCT SP le lancement d'une expertise nationale d'évaluation du syndrome d'usure professionnelle dans les préfetures-SGCD. Nous attendons toujours depuis plus d'un mois votre réponse, à croire la non urgence de la situation selon l'administration.

Paradoxalement, les seuls interlocuteurs sensibles à la situation des personnels de l'administration territoriale de l'Etat sont les élus locaux, les parlementaires qui concluent dans leurs rapports de 2022 aux mêmes constats que celles de notre organisation syndicale. La cour des comptes y va également de son couplet sombre sur le fort déficit de moyens humains de nos préfetures, sous-préfetures et SGCD, alors que les missions ne cessent de croître.

Quelle surprise de constater que la seule réaction du ministère à la « crise » de l'ATE est de démultiplier les postes de sous-préfets ou de pérenniser les sous-préfets à la relance sur d'autres fonctions, de créer seulement 349 emplois supplémentaires sur plus de 26 000 existants, sur 5 ans et de faire renaître ou créer 6 sous-préfetures dont le choix de localisation reste toujours un mystère.

En somme, plus d'une trentaine de sous-préfets, sous-préfets d'arrondissement ou secrétaires généraux adjoints sont à placer dans un sommet pyramidal déjà bien encombré.

Le ministère pense régler le déficit d'emploi de catégorie B et C des préfetures en rajoutant des têtes à défaut de trouver des mains.

Tout un symbole de la vision ministérielle pour la sauvegarde de l'ATE.

Au-travers d'une organisation très approximative du dépôt des listes électorales pour les élections professionnelles de décembre 2022, FO tient à remercier la mobilisation de certains hauts-fonctionnaires et de leurs équipes qui ont permis de débloquer nombres de situations locales forte délicates.

En conclusion, FO, prêt à rentrer dans la mêlée, demande une ultime fois un véritable Beauvau de l'ATE permettant une réflexion et des propositions en faveur des agents et du service public.

Les personnels des préfetures-SGCD valent certainement mieux que l'organisation de simples assises des préfetures comme celles déjà menées sans succès en 2000. Leur valeur, leur conscience professionnelle et leur dévouement à l'Etat méritent la meilleure attention possible.

Nous vous confirmons que, toujours fidèle à ses valeurs de défense des préfetures et des sous-préfetures et fidèle à ses engagements en faveur de tous les personnels sans exception, FO toujours dans les startings blocks, maintient le cap, reste en selle et est toujours prêt à monter au filet.

Merci de bien vouloir annexer cette déclaration au procès-verbal.

